

## Est-ce que Lulumco inc. respecte la norme FSC Bois Contrôlé?

Le 3 mars 2022

Nous procéderons prochainement à l'audit de Lulumco inc. situé à Sainte-Luce, Québec, Canada afin de vérifier la conformité de leurs activités avec la norme FSC [Bois Contrôlé](#) (FSC-STD-40-005 V3-1). Nous vous adressons la présente pour vous demander si vous connaissez une raison pour laquelle leurs activités ne respecteraient pas cette norme.

Le bois contrôlé est du bois qui respecte les exigences minimales et que l'on peut donc mélanger au bois FSC et utiliser dans les produits portant l'étiquette FSC Mixte. En particulier, le bois ne doit pas provenir de:

- Forêts récoltées illégalement ;
- Forêts récoltées en violation de droits traditionnels ou civils ;
- Forêts dans lesquelles de hautes valeurs de conservation sont menacées ;
- Forêts qui sont converties en plantations ou en territoire à vocation non forestière ; ou
- Forêts où sont plantés des arbres génétiquement modifiés.

L'évaluation se tiendra le 13 avril 2022. Nous vous invitons à fournir des commentaires. Voici vos options pour nous les communiquer:

- Quand ? Avant ou pendant l'évaluation.
- Comment ?
  - En rencontrant un membre du personnel Preferred by Nature en personne.
  - En appelant Noémie Simard-Rousseau chez Preferred by Nature. Le numéro de téléphone est le (418) 805-4948
  - En écrivant à Noémie Simard-Rousseau à l'adresse suivante :  
P.O. Box 1771  
Chelsea, QC J9B 1A1  
Canada
  - En envoyant un courriel à Noémie Simard-Rousseau à l'adresse suivante [nsimardrousseau@preferredbynature.org](mailto:nsimardrousseau@preferredbynature.org)
  - En organisant une rencontre avec Noémie Simard-Rousseau
- Si vous souhaitez que vos commentaires restent confidentiels, veuillez nous en aviser au moment de nous faire parvenir vos commentaires.

Si vous fournissez des commentaires, nous communiquerons avec vous dans les 30 jours suivant l'audit.

Lulumco inc. a rédigé un sommaire public qui énumère :

- Les risques qu'ils ont identifiés qu'ils peuvent s'approvisionner de bois inacceptable.
- Les mesures prises pour atténuer ces risques.

Nous avons joint ce sommaire public à cette lettre.

Les parties prenantes souhaitant contester tout aspect du processus de certification forestière ou décisions prises par Preferred by Nature concernant le respect de cette entreprise avec la norme Bois Contrôlé, peuvent le faire par une demande de plainte formelle à [www.preferredbynature.org](http://www.preferredbynature.org).

Nous vous remercions pour toute aide que vous êtes en mesure de fournir.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des recommandations pour contacter d'autres parties prenantes qui peuvent avoir un intérêt à fournir des commentaires sur cette organisation et cet audit.

Cordialement,

Noémie Simard-Rousseau

*Preferred by Nature™*

# Résumé du système de diligence raisonnable en matière de bois contrôlé FSC

**LULUMCO INC.**  
**Sainte-Luce, Québec, Canada**

Préparé par Marco Gamache le 7 avril 2021

1. Information sur le Système de Diligence Raisonnable:		
Description du territoire d'approvisionnement	Désignation du risque	Analyse de risque employée
Régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Québec Écorégions: NA0410, NA0605	Risque déterminé: 2.3 Droits des Premières Nations 3.1 Diversité des espèces	FSC-NRA-CA V2-1

2. Plaintes	
Procédure pour remplir une plainte	<b>Envoyer un courriel ou une lettre au coordonnateur de la chaîne de traçabilité à l'adresse ici-bas en précisant la nature de la plainte. Voir diagramme en annexe.</b>
Coordonnées de la personne responsable des plaintes	<b>Marco Gamache, Coordonnateur de la chaîne de traçabilité</b> <b>418-739-4881</b> <b>79 rue St-Alphonse</b> <b>Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0</b> <b>marcogamache@lulumco.com</b>

3. Mesures d'atténuation		
<input type="checkbox"/> <b>Toutes les régions d'approvisionnement ont un risque faible (si applicable, laisser la section vide)</b>		
Catégorie de risque	Indicateur (noter le numéro d'indicateur <sup>1</sup> et la description pour chacun)	Description de la mesure d'atténuation

<sup>1</sup> Indicateur de l'annexe 2 de la norme FSC-STD-40-005 v2-1 pour les analyses de risques pré-ARN.  
Indicateur du Tableau 3 de l'Annexe A de la norme v3-0 pour les analyses de risques étendues, non applicables au Canada et aux É.-U.

Bois récolté de façon illégale		
Bois récolté en violation des droits traditionnels et civils	2.3. Les droits ancestraux et des peuples autochtones sont respectés.	#1 Les peuples autochtones détenant des droits légaux ou coutumiers sur l'unité d'aménagement ne s'opposent* pas au plan d'aménagement.
Bois récolté dans les forêts où les hautes valeurs de conservation sont menacées par les activités d'aménagement	3.1 Diversité des espèces	#1 Il ne se fait pas de récolte dans les habitats essentiels* des espèces à risque déterminé identifiées.
Bois récolté dans des forêts converties en plantations ou en territoire non-forestier		
Bois de forêts dans lesquels des arbres génétiquement modifiés sont plantés		
<b><input checked="" type="checkbox"/> Toutes les chaînes logistiques ont un risque inexistant de « contamination » par du bois non contrôlé (si oui, laisser la section vide)</b>		
Catégorie de risque	Indicateur <i>(noter le numéro d'indicateur et la description pour chacun)</i>	Description de la mesure de contrôle
Risque de mélange dans la chaîne d'approvisionnement		

<b>4. Sommaire de visite terrain – chaîne d'approvisionnement</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Non requis (ne s'applique pas, aucun risque déterminé)	
<b>Nom du fournisseur</b>	<b>Type de fournisseur</b>
Sommaire des constats	
Justification de la fréquence d'échantillonnage	
Actions entreprises pour traiter les non-conformités	
<input type="checkbox"/> Constats non fournis parce que confidentiels	<i>Explications du caractère confidentiel des informations</i>